



Garagiste, devis, réparations et factures

Par **Marc911**, le **31/03/2016** à **14:03**

Bonjour,

J'ai un souci avec ma voiture qui traîne depuis plusieurs mois et je voudrais savoir comment le gérer...

Ma voiture tombe en panne pendant les vacances, un matin elle refuse juste de démarrer. L'assistance de mon assurance envoie un dépanneur du coin qui la remorque et commence ses recherches.

Il a changé, au fur et à mesure, différents capteurs moteur, bien que pour les premiers, je lui ai dit que j'étais sûr que ça ne changerait rien (j'étais déjà intervenu moi même sur ces éléments).

La situation dure plusieurs semaines, je suis rentré chez moi par le train et la voiture est donc à 800 km...

En désespoir de cause, il me dit qu'il va transférer la voiture chez le concessionnaire de la marque, une centaine de kilomètres dont la charge est assumée par l'assistance.

Le concessionnaire cherche à son tour la cause et propose de changer des pièces qui impliquent le changement de la distribution. Elle avait été faite 25.000 km auparavant (durée de vie 150.000 km...), je leur dis que je ne suis pas favorable et qu'ils devraient chercher par ailleurs, les différents éléments que j'ai eu en main me font pencher pour un souci électronique. Mais le concessionnaire fait l'opération car "son client c'est le garagiste et il lui a demandé". Bien sûr, ça ne résout rien. J'ai demandé ensuite à ce qu'il me communique le coût de l'opération qui se monte à 1.500 €.

Le concessionnaire fait intervenir l'importateur qui recommande le changement d'un calculateur moteur. Devis de 1.800 €, "sans reprise si ça ne fonctionne pas".

Aussi, je trouve la pièce en occasion par moi-même, le concessionnaire l'installe, la programme, et ça marche...

Moralité, le concessionnaire a réparé la voiture avec une pièce que j'ai fourni moi même, moyennant une programmation à la "valise" (facturée en général 129 €) Les capteurs précédemment changés (pour un montant inconnu) et le changement de la distribution (devis de 1.500 €) n'étaient pas en cause. Et je ne parle même pas des 6 mois d'indisponibilité de la voiture...

Je n'ai pas encore eu la "facture" complète, mais comment dois-je le prendre ?

Je n'ai signé aucun ordre de réparation, la plupart des échanges se sont faits au téléphone où j'avais clairement indiqué que je ne voulais ni le changement des capteurs, ni la distribution...

Bien sur, je vais contacter ma protection juridique, mais comme c'est mon assurance qui m'a envoyé chez le premier garagiste, je voudrais avoir un avis "indépendant" auparavant.

Merci.

Par **Marc911**, le **09/04/2016** à **00:42**

Bonjour,

Personne pour me donner un conseil ?

En gros, j'en suis à :

1500€ de pièces changées pour rien, et "non reprises par le constructeur"

300€ de M.O. de recherche de panne

150€ de programmation ('valise') de la pièce en cause, pour laquelle j'ai fourni moi même le remplacement...

Que dois-je faire ?

Merci